

DEC221147DAJ

Décision portant délégation de signature à M. Vincent Goujon, directeur de l'unité « Laboratoire écologie, évolution, interactions des systèmes amazoniens (LEEISA) » (UAR3456)

LE PRESIDENT-DIRECTEUR GENERAL,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 9 février 2022 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision DEC213787DGDS du 21 décembre 2021 portant prolongation d'unités sous la forme d'unité d'appui et de recherche ;

DECIDE :

Article 1^{er}. - Délégation est donnée à M. Vincent Goujon, directeur de l'unité d'appui et de recherche n° 3456, à l'effet de signer, au nom du Président-directeur général du CNRS, les dépôts de plaintes contre X ou contre des personnes physiques qui ne sont pas agents du CNRS, par courrier ou par déposition, relatives aux atteintes portées aux biens matériels et immatériels de l'UAR n° 3456, excepté les dépôts de plainte avec constitution de partie civile, la citation directe et les dépôts de plaintes contre des personnes physiques qui sont des agents du CNRS.

Article 2. - La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 07 avril 2022

Le président-directeur général

Antoine Petit

